

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 20 avril 2023 à 20 heures 00 minutes
Salle du Conseil

Présents :

M. ARLAUD Eddy, M. BOUTY Christian, M. BROC Jean-Claude, Mme CHANTEREAU Anne, M. COMTE André, Mme LANDAIS Pauline, Mme LE DROGOFF Céline, M. NOYER Maurice, M. PETITJEAN Gilbert, M. PINTAUX Philippe

Excusée : Mme SCHUSCHITZ Cindy

Secrétaire de séance : Mme LANDAIS Pauline

Président de séance : M. PETITJEAN Gilbert

Le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite le 11 avril 2023
- le nombre de conseillers en exercice est de 11, présents 10, votant 10.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Renouvellement du bail consenti à Monsieur Blaise CHARLET
 - 2 - Suppression de postes et modification du tableau des effectifs
 - 3 - Attribution d'une subvention à la prévention routière
 - 4 - SDE07 extinction de l'éclairage public de nuit
- Questions diverses

Approbation du PV du conseil Municipal du 23 mars 2023

Le Maire invite les conseillers à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du 23 mars 2023. En l'absence d'observations, le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

- 1 - Renouvellement du Bail consenti à Monsieur Blaise CHARLET

RENOUVELLEMENT DU BAIL CONSENTIT A MONSIEUR BLAISE CHARLET POUR LA LOCATION DE LA PARCELLE CADASTRÉE C 47.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bail à durée déterminée signé avec monsieur Blaise CHARLET pour la location de la parcelle cadastrée C 47 en date du 21 mai 2008 arrive à échéance le 31 mai 2023. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, **AUTORISE** la reconduction de ce contrat pour une durée de 15 ans avec Monsieur Blaise CHARLET aux mêmes conditions que le précédent.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Suppression de postes

SUPPRESSION DE POSTES

Monsieur le Maire informe l'assemblée de :

- la suppression du poste d'Adjoint Administratif de 2eme Classe à temps non complet 29 heures 30 suite à un reclassement.
- La suppression du poste d'Adjoint Administratif de 1ere à temps non complet 29 heures 30 suite à radiation des cadres (départ en retraite). Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents **DECIDE** la suppression au tableau des effectifs des postes énoncés à compter du 1^{er} avril 2023.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

– **3 - Attribution d'une subvention à La prévention routière**

ASSOCIATION LA PRÉVENTION ROUTIÈRE - DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention de l'Association La Prévention Routière, Comité départemental de l'Ardèche qui sollicite une subvention pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

- Accepte le versement d'une subvention de 100 € (cent euros) à l'Association La Prévention Routière, Autorise le Maire à inscrire au budget 2023 les crédits correspondants

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Extinction de l'éclairage public de nuit

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT A PARTIR DE LA MISE EN PLACE DES HORLOGES ASTRONOMIQUES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors d'une précédente réunion il avait demandé aux conseillers de réfléchir sur l'éventualité d'une extinction de l'éclairage public la nuit.

Cette démarche semble intéressante pour la préservation de l'environnement.

Il faut bien sûr tenir compte des éléments relatifs à la sécurité, dont Monsieur le Maire garde le pouvoir de Police.

Des adaptations seront prévues lors des fêtes ou événements particuliers .L'éclairage sera interrompu la nuit dès que toutes les horloges astronomiques seront installées de 23 heures à 5 heures du matin

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction et les mesures d'information de la population et de reprise de la signalisation routière au sol en cas de nécessité.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Informations diverses :

Maisons France Services

Monsieur le Maire communique sur les prestations qu'offre les espaces France service du Territoire, un espaces ouvert à tous pour un soutien administratif pour effectuer les démarches auprès de tous les organismes.

Rencontre avec le Comité de citoyens

Monsieur le Maire et 3 adjoints ont reçu le Comité de citoyens afin d'aborder des problématiques de nuisances sonores et autres sur le quartier "Les crottes"

Monsieur le maire et les 3 adjoints ont bien entendu les demandes et vont étudier l'ensemble des requêtes.

Aménagement Carrefour de la Mairie

Monsieur le maire présente le plan des travaux à venir.

Interrogation sur la matérialisation de passages piétons.

Compétence Ecole de musique

Monsieur le Maire annonce qu'à compter de septembre 2023, la Communauté de Commune prend la compétence et précise que les inscriptions devront être effectives avant fin mai.

Réunion OT

Concernant le circuit Helvie et Berguise il sera prévu l'installation de "repères" pour indiquer le parcours.

L'inauguration est prévue le **08 juin 2023 à 17 heures 30, Place de l'Eglise.**

Ouverture Restaurant sur la Commune "La Terrasse des Carmes"

Le Maire annonce l'ouverture prochaine sur la Commune du Restaurant "La Terrasse des Carmes" le **26 avril 2023.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire procède à un tour de table.

Maurice NOYER

Rappelle que le 15 juin 2023 aura lieu "l'Ardéchoise des jeunes", afin de pouvoir installer les décorations il sera nécessaire de solliciter le prêt d'une Nacelle.La prochaine réunion sur cet événement aura lieu le mercredi **03 mai 2023 à 18 heures** sur la Commune de Larnas.

Demande à contacter ENEDIS au sujet des travaux reportés au Village afin de connaître la date de report.

Philippe PINTAUX

Informe qu'il sera absent du 1er juin au 16 juillet 2023.

Propose une présentation différente du Bulletin Municipal afin de le rendre plus attractif avec plus de photographies.

Souhaite savoir où en est la démarche de la remise d'une médaille à titre honorifique pour Monsieur Marcel DEBOS.

Fait un retour sur le dernier CODIR OT, constate que les questions et réflexions sont nombreuses, mais peu ou pas concrétisées.

Propose que la Commune envisage l'achat de banderoles pour signaler les divers évènements.

Intervention de Monsieur le Maire qui s'interroge sur l'installation des Barnums et la notion de sécurité, souhaite se renseigner sur le caractère obligatoire ou pas de faire passer une commission de sécurité.

Philippe PINTAUX rappelle la nécessité d'acquérir un nouveau tracteur.

Annonce sa participation à la prochaine rencontre avec le CCAS intercommunal le **11 mai 2023**, il sera accompagné de Pauline LANDAIS.

Informe que le **25 mai 2023** aura lieu une visite du Village de l'Université Populaire.

Christian BOUTY

Souhaite savoir où en sont les travaux concernant la Fibre, Jean-Claude BROCC répond que pour le moment les travaux stagnent.

Céline LE DROGOFF

rappelle que **23 avril 2023** aura lieu le vide-grenier organisé par l'Amicale"et qu'à cette occasion les personnes ayant commandées des fleurs pourront les récupérer.

Annonce une nouvelle manifestation le **03 juin 2023** avec le "Coutelier de Sceautres".

Informe qu'une sortie scolaire financée par l'Amicale aura lieu le 30 mars 2023 au Zoo de Barben, le transport, lui sera pris en charge par la Commune.

Anne CHANTEREAU

S'interroge sur la faisabilité d'installer un distributeur de pain sur la Commune.

Monsieur le Maire signale qu'un dépôt de pains sera prochainement mis en place au bar qui va ouvrir au Clau.

Pauline LANDAIS intervient sur le fait que l'objectif du PAT serait d'entamer une réflexion sur une éventuelle installation de drives de produits locaux.

Anne CHANTEREAU informe que le panneau STOP à la sortie de CHASSER, route d'Alba gêne la visibilité.

Eddy ARLAUD

Demande la possibilité d'installer un passage piéton supplémentaire "aux Crottes"

Monsieur le Maire et Jean-Claude BROCC vont se renseigner sur la faisabilité.

Jean-Claude BROCC

Informe que Monsieur NURY (Chargé d'opération au Département) va prochainement faire une visite pour contrôler les travaux (rue des amoureux).

Il annonce une réévaluation à la hausse du prix des travaux (Marché à bons de commande).

Pauline LANDAIS

Demande la possibilité de rajouter des tables et des bancs au "Clau" ainsi que l'installation d'un panier de Basket.

Monsieur le Maire va étudier ces demandes.

Clôture de la séance à 22 heures 15

Fait à Saint-Thomé

Le Secrétaire de séance,
Pauline LANDAIS

Le Maire,
Gilbert PETITJEAN